



Présences : Voir la liste des présences annexée au procès-verbal.

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et mot de bienvenue

Madame Caroline Drolet, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à toutes les participantes et au participant, et elle souligne le plaisir de faire cette rencontre.

2. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Caroline Drolet, présidente du conseil d'administration, est légitimée de présider l'assemblée. Comme nos règlements généraux indiquent que le quorum est constitué des membres en règle présent·e·s, la présidente constate qu'il y a quorum.

Il est proposé par Hélène Larouche appuyée par Marie-France Auger qu'Hélène de Nayves soit désignée secrétaire d'assemblée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente passe en revue l'ordre du jour.

Il est proposé par Marie-France Auger, appuyée par Bianca Alain, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Adhésion et renouvellement des membres

Il est proposé par Marie-France Auger, appuyée par Mireille Bédard, d'accepter l'adhésion d'une nouvelle membre : Martine B. Côté, et le renouvellement d'adhésion des membres suivants : Claudette Ledet, Johanne Bélair et Rose Sullivan. La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2023

La présidente passe en revue le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2023.

Il est proposé par Nina Dion, appuyée par Hélène Larouche, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2023 soit adopté tel que lu. La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Présentation des activités de la Maison de Marthe 2022-2023

6.1 Mot de la présidente et de la directrice

Cette année, nous innovons. Nous avons écrit un seul et même mot de la présidente et de la directrice. À chacune leur tour, elles citent des passages du texte.



6.2 Présentation de l'équipe des employées de la Maison de Marthe

La directrice présente l'équipe des employées.

6.3 Présentation du rapport d'activités au 31 mars 2024

Des employées de la Maison de Marthe, la présidente et la directrice font une présentation du rapport d'activités.

La coordonnatrice à l'intervention, Marilou Houde, souligne que cette année, l'aide offerte par la Maison de Marthe a touché 83 femmes en processus de sortie de la prostitution, incluant 17 femmes qui ont bénéficié de l'hébergement. Elle passe en revue les statistiques associées aux différents volets de l'accompagnement et de l'hébergement.

Carole Bergeron, intervenante, présente les différents programmes de la Maison de Marthe.

La coordonnatrice de projet, Corinne Vézeau, prend la parole à son tour et décrit les différents volets des activités sociales, de bien-être et de loisir. Puis, elle parle des différents dispositifs de soutien offerts à l'équipe d'intervention.

La présidente, Caroline Drolet, passe en revue les activités reliées à la vie associative et elle fait un retour sur l'AGA de 2023.

Laurence Tanguay, agente de ressources humaines et communication, prend le temps de remercier les bénévoles de faire de la Maison de Marthe un succès. De plus, elle fait un survol des principales activités de communication qui ont eu lieu cette année.

Corinne Vézeau reprend la parole pour présenter les différentes actions de mobilisation auxquelles ont participé les travailleuses et les femmes, ainsi que les espaces de concertation auxquels prend part la Maison de Marthe. Elle présente ensuite les activités de transfert de connaissance, plus précisément le volet de la formation continue et les rencontres avec des étudiantes.

La directrice, Ginette Massé, présente les sources de financement de la Maison de Marthe qui se déclinent en deux volets : les subventions et les dons.

Corinne Vézeau revient parler du projet « Avenue prometteuse » c'est-à-dire le projet qui a permis d'enrichir notre modèle d'intervention et de le déployer dans le cadre d'un hébergement sécuritaire destiné aux femmes désirant sortir de la prostitution. Elle présente les comités au cœur du projet ainsi que les activités réalisées dans le cadre du projet depuis son commencement.



Caroline Drolet, présidente adresse ses remerciements aux personnes bénévoles et aux organisations qui ont apporté un soutien significatif à la Maison de Marthe en 2023-2024.

Ginette Massé termine en présentant l'organigramme de la Maison de Marthe et le plan d'action 2024-2025 adopté par le conseil d'administration le 28 mai dernier.

À la suite de la présentation des activités, deux questions du public sont adressées à l'équipe. Une personne nous demande d'abord quelles sont les nouveautés au plan d'action. La directrice répond que le plan d'action 2024-2025 est une continuité de celui présenté l'an passé lors de l'AGA du 20 juin 2023. L'application du modèle d'intervention et son enrichissement restent au cœur des priorités de la Maison de Marthe en 2024-2025. Quelques nouveautés apparaissent, notamment le point 1.7 sur l'implantation d'un système informatisé de prise de notes et le point 11 concernant les rénovations de l'enveloppe extérieure de la maison.

Concernant la deuxième question, une membre nous demande pourquoi 20 femmes ont abandonné le processus d'admission à la Maison de Marthe. Marilou Houde explique que les réalités complexes des femmes font qu'elles peuvent abandonner le processus en cours de route. La demande d'admission se fait en deux temps : certaines femmes sont parfois difficiles à rejoindre pour la deuxième étape et parfois le délai entre les deux étapes est trop long pour les femmes qui se trouvent en situation d'urgence. Aussi, il arrive que certaines femmes trouvent finalement que notre mode de fonctionnement ne répond pas à leurs besoins.

7. Présentation des états financiers

7.1 Présentation des états financiers audités 2023-2024

Le conseil d'administration a procédé à l'adoption des états financiers audités 2023-2024 le 13 juin 2024 et il dépose le rapport à l'assemblée.

La directrice présente et commente les différents rapports inclus dans les états financiers audités au 31 mars 2024. La firme comptable n'a observé aucune anomalie majeure. La Maison de Marthe a vécu une progression financière importante concernant l'augmentation des subventions et ses dépenses ont augmenté surtout au poste des salaires et des avantages sociaux.

8. Nomination d'un vérificateur

Les membres du conseil d'administration recommandent la firme actuelle pour poursuivre le travail.

Il est proposé par Lawrence Crofton, appuyé par Marie-France Auger, que la firme retenue pour auditer les états financiers au 31 mars 2025 soit Morin, Desrochers et Beaulieu. La résolution est adoptée à l'unanimité.



9. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par Caroline Drolet, appuyée par Mireille Bédard, que Caroline Drolet agisse à titre de présidente d'élection. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Hélène de Nayves, appuyée par Bianca Alain, qu'Hélène de Nayves agisse comme secrétaire d'élection. La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Élection des administrateurs et des administratrices

Caroline Drolet, présidente d'élection, informe l'assemblée qu'il y a 6 postes à combler pour que le conseil d'administration soit complet.

Marie-France Auger, qui était secrétaire, a effectué 3 mandats consécutifs. Selon nos règlements généraux, Marie-France n'est pas rééligible. Thomas Dionne a remis sa démission au cours de l'année. Son poste est laissé vacant. Marie-Ève Lapointe a également démissionné en janvier 2024.

Hélène Larouche est sortante et est rééligible pour un autre mandat. Bianca Alain et Mireille Bédard doivent être élues. Bianca Alain et Mireille Bédard pourvoient des postes laissés vacants au courant de l'année.

10.1 Mises en candidature

Il est proposé par Hélène Larouche, appuyée par Marie-France Auger, de faire l'ouverture des mises en candidatures. La résolution est adoptée à l'unanimité.

La présidente d'élection accueille les mises en candidatures.

Proposé par	Nom
Rose Sullivan	Martine B. Côté
Martine B. Côté	Rose Sullivan
Johanne Bélair	Johanne Bélair
Mireille Bédard	Nina Dion
Mireille Bédard	Mireille Bédard
Bianca Alain	Bianca Alain
Marie-France Auger	Hélène Larouche

La présidente d'élection appelle une proposition pour la fin des mises en candidature.

Il est proposé par Hélène de Nayves, appuyée par Marie-France, de clore les mises en candidatures. La résolution est adoptée à l'unanimité.



La présidente d'élection demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent leur mise en nomination en commençant par la dernière personne proposée.

Nom	Accepte/refuse
Hélène Larouche	Accepte
Bianca Alain	Accepte
Mireille Bédard	Accepte
Nina Dion	Accepte
Johanne Bélair	Accepte
Rose Sullivan	Accepte
Martine B. Côté	Accepte

Toutes les personnes proposées acceptent leur proposition.

10.2 Élections

La présidente d'élection informe l'assemblée qu'il y aura des élections.

Selon les règlements généraux, nous devons nommer deux scrutatrices pour compter les votes.

Il est proposé par Hélène de Nayves, appuyée par Rose Sullivan, de nommer Joëlle Gauvin-Racine et Lorena Suelves Ezquerro pour agir comme scrutatrices. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Les candidates se présentent à tour de rôle et expliquent leur motivation à faire partie du conseil d'administration.

Les membres inscrivent sur leur bulletin de vote le nom de six personnes parce qu'il y a 6 postes à pourvoir au conseil d'administration.

Joëlle Gauvin-Racine annonce les candidates élues, soit : Hélène Larouche, Bianca Alain, Mireille Bédard, Nina Dion, Rose Sullivan et Martine B. Côté.

Caroline Drolet félicite les personnes qui constituent le nouveau conseil d'administration pour l'année 2024-2025.

11. Période de questions

12. Varia

Aucun



La Maison de
MARTHE

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le mardi
18 juin 2024 à 18.h 30
au Centre communautaire Édouard-Lavergne
Situé au 390, rue Arago Ouest, à Québec

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marie-France Auger, appuyée par Bianca Alain, que la séance soit levée. La résolution est adoptée à l'unanimité. Il est 21 h 05.

Caroline Drolet
Présidente de la corporation

Hélène de Nayves
Secrétaire d'assemblée